

PORTUGAL

Note sur les développements législatifs 2008

Après avoir transposé 7 directives sur droit d'auteur et droits connexes, le Portugal a transposé l'huitième – Directive 2004/48/EC, du 29 avril 2004 – non seulement dans le Code du Droit d'Auteur et des Droits Connexes, mais aussi dans le Code de la Propriété Industrielle.

La [Loi 16/2008, du 1 avril 2008](#), effectue tous les changements nécessaires dans chaque Code et réédite, en annexe, les deux Codes.

Margarida Almeida-Rocha